

MODULE DE SPECIALISATION

2 - Les aides techniques d'accès à la communication

Module A : Identifier et développer les moyens de communication des personnes n'ayant peu ou pas accès au langage oral.

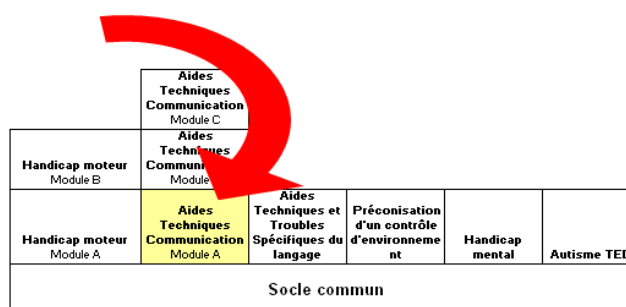
Code : FC090202A

Durée : 2 jours
Date : 15 et 16 juin 2010
Coût : 430 € ttc
Lieu : Paris
(Formation sur site sur demande)

Cette formation apparaît au catalogue de la CNSA



Notre programme de modules de spécialisation de 2 jours correspondra à l'acquisition d'outils et de savoirs permettant d'atteindre ses cibles professionnelles. Vous les choisirez en fonction de vos besoins et/ou des convenances.
(Encadrement systématique par un ergothérapeute et un informaticien)



Objectifs

- Connaître les différentes aides techniques dans chaque catégorie étudiée, leur intérêt, les pré-requis à leur préconisation et à leur mise en place, leurs limites, voire leurs dangers
- Avoir une vision objective des acteurs du marché (fabricants, distributeurs, organismes d'information et/ou de conseil, organisme de formation)
- Savoir effectuer une évaluation pointue des besoins
- Etre en capacité d'élaborer le cahier des charges détaillé de l'aide technique la plus adaptée aux besoins de la personne
- Savoir préconiser de façon objective un produit précis parmi un type d'aides techniques
- Etre capable d'assurer la mise en place de l'aide technique, d'en effectuer la programmation, les réglages et les paramètres
- Pouvoir accompagner la personne dans l'apprentissage à l'utilisation de son aide technique

Moyens pédagogiques

La formation sera concrète, pratique, active et participative.

Elle portera sur quatre grandes catégories d'aides techniques de nouvelle technologie : celles qui permettent l'accès à l'informatique, à la communication, au contrôle de l'environnement et la compensation des troubles spécifiques du langage et du handicap mental.

Elle fera une large place à la présentation des aides techniques de chaque catégorie et à leur manipulation par les participants.

Ils travailleront collectivement sur des situations concrètes issues de la pratique professionnelle des formateurs. Ces situations seront suffisamment variées pour être représentative des différentes problématiques rencontrées. Ils auront également l'occasion d'interpeller les formateurs par rapport à des situations précises qu'ils auront rencontrées.

Un support de formation sera remis. Il comprendra :

axorm

7 rue Hoche – 78000 VERSAILLES
info@axorm.org - www.axorm.org - Tél : 0970 465 112

- le support de cours de la partie théorique
- les études de situations proposées
- des liens utiles vers les différents acteurs du marché et leur domaine de compétence

Les formateurs s'engagent à rester disponible dans l'année qui suit la formation, par courriel ou sur RV téléphonique pour un avis ou un conseil.

Formateurs

Pascale GRACIA, Educatrice DE

Expérience professionnelle en pouponnière médicale puis en centre de soins pédiatriques (1986-1996) en IME (1999-2002) en SESSAD (2002-2008)
 Pratique de l'étude et de la mise en place de codes de communication alternatifs et augmentatifs depuis 1995.
 Pratique des logiciels d'aide à la communication
 Conceptrice et réalisatrice du disque additionnel de MIND EXPRESS.
 Formatrice- consultante au sein de l'association Axorm

Daniel GIRARD, expert en informatique appliquée au handicap

Expérience professionnelle au sein d'une société commerciale (depuis 1991)
 Etude, conseil et adaptation de systèmes informatiques de compensation auprès de personnes en situation de handicap moteur.
 Formateur dans le domaine des nouvelles technologies et du handicap
 Création d'Axorm en 2006 : conseils et formation (handicap moteur et Troubles Spécifiques du Langage)

Public concerné

Personnel des Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées
 Ergothérapeutes ou Orthophonistes désireux de se spécialiser ou d'améliorer ses connaissances en matière d'informatique adaptée au handicap.
 Les formations sur sites pourront être dispensées sur l'ensemble du territoire national

Prérequis

Avoir participé à la formation à la « Préconisation des aides techniques de nouvelle technologie **"Socle commun de connaissances"** ou avoir bénéficié de ce type de formation dans le cadre de sa formation initiale en institut d'ergothérapie ou avoir un début d'expérience professionnelle dans la préconisation des aides techniques du module choisi.

Programme

- Les capacités fonctionnelles de la personne (Geva) et son environnement vital
- Comment préconiser un code alternatif ou augmentatif le plus adapté aux besoins et aux possibilités de la personne ;
- Réalisation d'une grille d'observation. Quel code pour quelle personne ? Code de communication visualisé par échange d'images, par désignation, code de communication gestuel, multimodal, la synthèse vocale. Quels pré-requis ?
- Quel partenariat avec les équipes pluridisciplinaires, avec la famille
- La lecture et l'écriture par pictogrammes quelle progression pédagogique ? quels pictogrammes ? Pour quelle utilisation ?
- Intérêts et limites
- Intérêt pour les personnes sourdes n'ayant pas ou peu accès à la lecture et à l'écriture